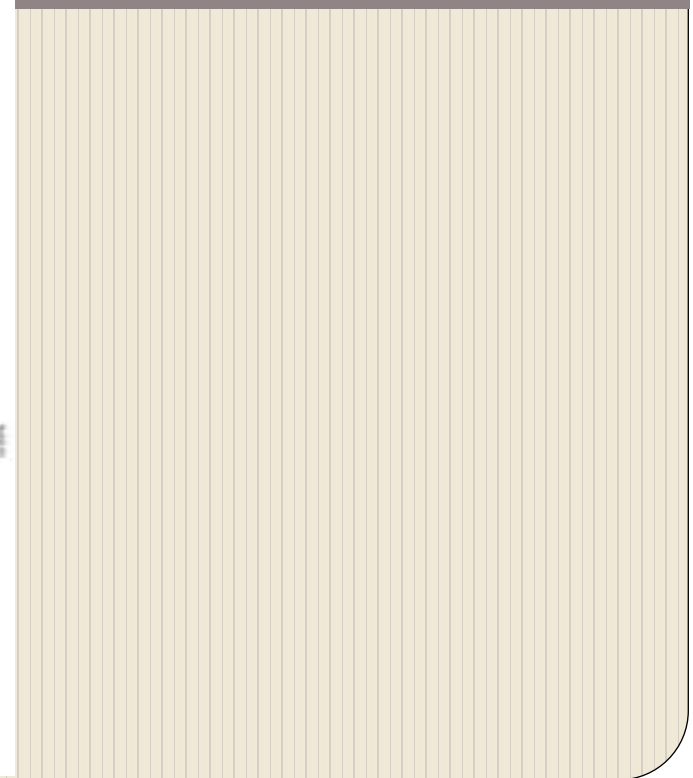
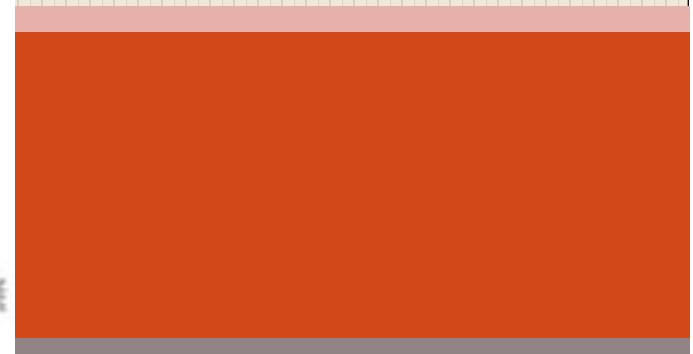
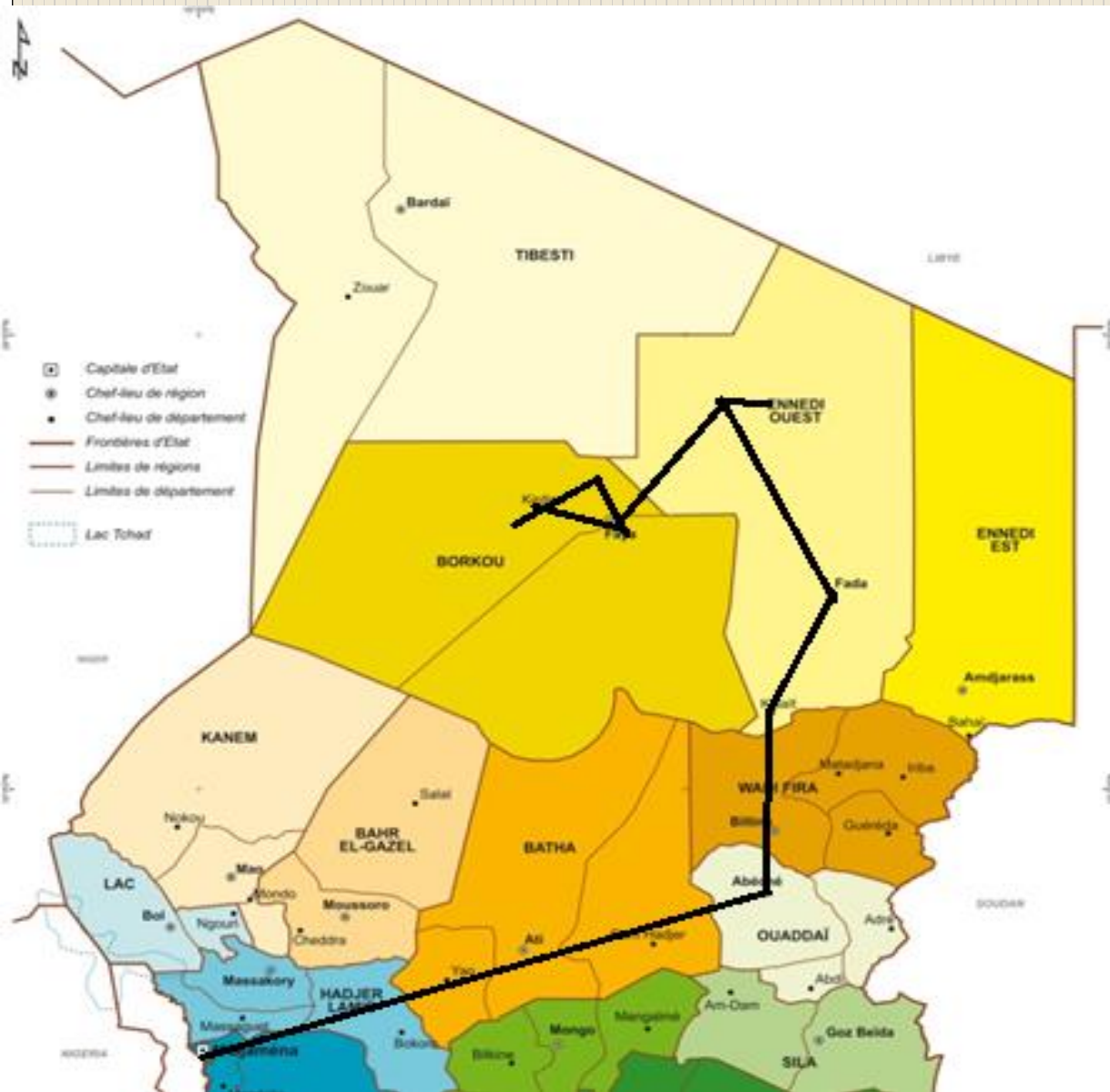


# L'Assistance aux victimes de mines pour un développement inclusif et durable au Tchad



# Contexte du Tchad

- Depuis l'indépendance en 1960: invasion par la Lybie (1973) et 30 ans de conflits internes, à l'origine de la présence de mines et de restes explosifs de guerre dans 9 régions du pays;
- 334 zones habitées par des dizaines de milliers de personnes, essentiellement dans le Nord et l'Est du pays, sont encore considérées comme dangereuses
- Les Engins Explosifs empêchent d'accéder librement à des zones habitées, à des routes, à des pâturages, à des points d'eau, et freinent considérablement le développement économique des régions touchées.
- La sécurité aux frontières avec le Darfour et la République Centrafricaine reste fragile. Les affrontements au Soudan, l'instabilité de la Libye, les exactions de l'organisation terroriste Boko Haram dans la région du Lac aggravent la situation humanitaire déjà complexe

# Contexte du Tchad (suite)

- Si les besoins humanitaires restent méconnus, on estime que plus de 4.7 millions de personnes dont 52% de femmes ont besoin d'une assistance humanitaire.
- Le Tchad compte 581 000 déplacés, dont 100.000 dans le bassin du lac-Tchad
- Le Tchad souffre d'un sous financement chronique de l'aide humanitaire et du développement alors qu'il est le neuvième pays au monde pour l'accueil des réfugiés.



## Rappel sur l'assistance aux victimes

- En accord avec ses obligations et ses engagements nationaux et internationaux, le Tchad met en place les activités d'assistance aux victimes par le HCND à travers sa direction de sensibilisation et d'assistance aux victimes et avec l'appui technique d'Handicap International, en étroite collaboration avec les principaux partenaires ministériels, institutionnels et associatifs ainsi qu'avec la pleine participation des VM et autres personnes handicapées;
- Si les avancés sur l'assistance aux victimes ont été très faibles ces cinq dernières années, aujourd'hui le Tchad renouvelle ses efforts pour développer une stratégie globale qui devra permettre la mise en application des droits des victimes de mines et restes explosifs de guerre (REG) de façon pérenne, et en accord avec les directives internationales les plus récentes.

## Principales avancées sur l'assistance aux victimes

- Validation du plan d'action nationale d'assistance aux victimes (PANAV) 2018 – 2022 lors d'un atelier du 28 au 29 Aout 2018 en présence de tous les acteurs
- Adoption du projet de loi par les députés portant ratification de la convention des Nations Unies relatives aux droits de personnes handicapées le 30 octobre 2018
- Selon le Système de Gestion de l'Information pour la Lutte Antimines (IMSMA) du Haut Commissariat National au Déminage, environ 2834 victimes enregistrées (1998-2012) mais les données ne sont pas complètes.

# Principales avancées sur l'assistance aux victimes

- De 2014 à nos jours, 257 victimes sont enregistrées dans la base des données du HCND avec des informations complètes. Les accidents augmentent chaque année mais le cas le plus frappant est celui de 2017 qui compte 146 victimes dont 54 identifiées et enrregistrées dans la base de données.
- Peu d'activités d'assistance aux victimes ces dernières années par manque de financement.
- 5455 personnes des sous-préfectures de Hadjer Hadid et de Kirdimi directement touchées par les sessions d'éducation aux risques de mines REC



# Principales avancées sur l'assistance aux victimes (suite)

- 768 bénéficiaires (victimes de mines-REG et personnes handicapées) identifiés et référencés vers les services selon leurs besoins;
- 17 sessions de sensibilisation sur l'inclusion des personnes handicapées et victimes de mines réalisées.
- 405 bénéficiaires bénéficiant d'un appui direct en cash pour le développement des AGR, élevage de petits ruminants et la prise en charge sanitaire



**Monsieur Abakar bénéficiaire d'une aide directe (élevage et refection de sa case)**

# Priorités pour une assistance aux victimes inclusive et durable

- Un soutien direct aux victimes de mines/REG/EEI et aux personnes handicapées
- Le renforcement des capacités nationales dans le cadre du Plan Stratégique
- La mise en œuvre du Plan National d'Assistance aux victimes( PANAV) de mines/REG/EEI et autres personnes en situation de handicap, du plan d'Action de Carthagène et de la Convention de Nations Unies pour les Droits des Personnes handicapées.
- un soutien et un renforcement des victimes de mines/REG et personnes handicapées au travers des activités basées sur les communautés et conduites par ces dernières;
- L'implication de victimes de mines/REG dans tous les projets les concernant;



# Priorités pour une assistance aux victimes inclusive et durable

- Une approche non discriminatoire et sensible à l'aspect du genre dans toutes les activités les concernant;
- mettre sur pied un projet qui inclus les mécanismes de coordination existants entre les requérants, les bénéficiaires, les autres acteurs impliqués et les autorités locales;
- Renforcer le mécanisme existant d'identification et de référencement afin d'alimenter la base de données IMSMA
- Actions de **sensibilisation, de formation, d'appui technique** et potentiellement d'**appui financier** sur base de proposition de **microprojets**

# Tableau récapitulatif des victimes de 2014-2018

## Recensement et répartition des victimes 2014-2018

<b>Année</b>	<b>Victimes Blessées</b>	<b>Victimes Décédées</b>	<b>Victimes inconnues</b>	<b>Total</b>
2014	28	00	25	53
2015	09	16	00	25
2016	07	10	00	17
2017	33	21	92	146
2018	03	04	09	16
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>51</b>	<b>126</b>	<b>257</b>

# Quelques images des victimes de mines



# conclusion

Si les mines ont commencées à tuer et mutiler des personnes depuis trois décennies, l'ampleur des dégâts ne fait que s'accroître malgré les efforts du gouvernement tchadien à travers le Haut Commissariat National de Déminage et avec l'appui technique et financier des partenaires et des donateurs que nous ne cesserons de remercier chaque jour d'avantage.

Avec l'adoption du projet de loi relatif aux personnes handicapées et la validation du Plan National d'Assistance aux Victimes 2018-2022, nous avons espoir que les situations des victimes s'améliorent.

Nous lançons un cri de cœur à l'endroit des partenaires et des donateurs de bonne volonté de bien vouloir apporter leurs soutiens pour soulager la souffrance des victimes vouées au désespoir et parfois abandonnées à leur triste sort.



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**